

Étude PA ESG 2024

Investisseurs institutionnels sous la loupe

Résultats commentés

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur

Les investisseurs institutionnels s'intéressent depuis longtemps à la constitution d'un portefeuille plus respectueux du climat. Dans ce contexte, les décideurs sont de plus en plus tenus de réaliser un rendement adéquat tout en intégrant non seulement les indicateurs financiers traditionnels, mais aussi les facteurs climatiques dans leurs décisions d'investissement. Depuis l'exercice 2023, ils sont également tenus de publier chaque année des indicateurs correspondants.

Notre ambition est de soutenir nos clients dans une approche pratique et efficace de la durabilité. Durant l'été 2023, le Centre de Compétence ESG de Picard Angst a analysé pour la première fois le profil climatique des portefeuilles des caisses de pension dans le cadre d'un bilan climatique. Les participants ont reçu une évaluation concise, basée sur des données, y compris une comparaison avec des Peer groupes. En raison de l'accueil très positif, nous avons renouvelé cette enquête et avons pu élargir considérablement la base de données. Les participants à l'enquête 2024 comprennent des caisses de pension, des fondations collectives et des compagnies

d'assurance de la Suisse alémanique et romande, avec un volume d'investissement total d'environ 130 milliards de CHF. Ces données réelles et agrégées nous permettent de vous présenter, avec cette publication «Étude PA ESG 2024 - Investisseurs institutionnels sous la loupe», un aperçu actuel et bien fondé du profil climatique des portefeuilles institutionnels.

Cette étude est destinée à aider les participants au bilan climatique 2024, à interpréter leurs résultats individuels et à les situer dans un contexte plus large. Pour tous les autres, elle propose des informations intéressantes ainsi que des pistes de réflexion pour une approche ciblée à ce sujet important. Nous remercions tous les participants pour leur contribution à cette étude et nous souhaitons à tous les lecteurs une lecture enrichissante.

Pfäffikon SZ, Juin 2024



Contenu

| _ | 01 Apercu des résultats | |
|---------------------|--------------------------------|------------------|
| 02 Évaluat | ion du profil climatique: inc | dicateurs |
| 03 Profil cl | imatique des actions et ob | oligations |
| 04 Bilan climatique | e 2024 - Profil climatique d | lu group de peer |
| 05 Facte | urs influencant le profil clim | natique |
| | 06 Perspectives | |
| _ | 07 Glossaire | |

Signatory of:



01 Apercu des résultats

Bilan climatique 2024:

Portefeuilles de 59 caisses de pension, fondations collectives et compagnies d'assurance avec un actif sous gestion d'environ 130 milliards de CHF



Risque carbone modéré avec 89 tCO2e/CHFM



Les portefeuilles se distinguent nettement en ce qui concerne les indicateurs climatiques



Amélioration du score global par rapport à l'année précédente, de 5,6 à 5,8 (0 - 10)



Augmentation de la température de 2,2 °C d'ici 2050



Faible impact des AuM sur le profil climatique



L'effet positif d'un biais domestique



Les Fondations
collectives investissent de
manière plus
respectueuse en matière
de climat que les
caisses de pension et les
assurances



02 Évaluation du profil climatique: indicateurs

Importance croissante des indicateurs climatiques dans la gestion de fortune

Pour atteindre l'objectif déclaré de zéro émission nette, la Suisse ne doit pas émettre plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère que ce que la nature peut absorber à partir de 2050. Cependant, grâce à l'approche particulièrement libérale de la Suisse, notamment par rapport à l'Union européenne, aucune obligation directe n'est imposée à l'industrie financière. Néanmoins, le changement climatique est devenu le thème dominant dans le domaine de la finance durable. Ainsi, la majorité des institutions tiennent compte, au moins en partie, des facteurs climatiques dans certaines décisions d'investissement.

Pas de réglementation obligatoire, mais une pression croissante pour publier des indicateurs climatiques

En particulier, la décarbonisation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont l'objectif d'environ un quart de tous les investissements axés sur la durabilité¹. Avec les Swiss Climate Scores, le gouvernement recommande à tous les acteurs du marché financier de publier chaque année six indicateurs climatiques standardisés. Les caisses de pension, qui constituent l'un des groupes d'investisseurs les plus importants, sont en outre invitées par l'association professionnelle ASIP à publier un ensemble encore plus complet de critères. De plus, elles sont encouragées à prendre en compte les risques climatiques et en particulier les risques de transition comme des risques d'investissement pertinents. En plus de ces recommandations des régulateurs et des associations, il existe différentes initiatives d'investisseurs proposant également des critères pour quantifier le profil climatique du portefeuille d'investissement. L'ambition est d'accroître la comparabilité et la transparence dans le reporting climatique. Dans ce contexte, des mesures significatives et fiables du profil climatique des portefeuilles deviennent de plus en plus importantes.

Diversité des indicateurs pour évaluer le profil climatique

L'objectif de la présente étude est d'analyser les portefeuilles agrégés des participants au bilan climatique 2024 en utilisant des critères pertinents. Ceci afin d'obtenir un aperçu de la situation actuelle dans les portefeuilles institutionnelles et de permettre aux participants de se comparer avec le groupe de peers. Divers fournisseurs proposent à cet effet une variété d'indicateurs. Bien qu'il

Évaluation du profil climatique à l'aide de plusieurs indicateurs

n'existe pas encore de normes généralement définies, certains de ces indicateurs se sont fortement établis, notamment dans le domaine du climat. Cela inclut par exemple les données sur les émissions de carbone, qui font partie à la fois des Swiss Climate Scores et du reporting ESG de l'ASIP. Ainsi, la disponibilité de données fiables est la plus avancée pour ces critères largement utilisés. Les recommandations du gouvernement, des associations professionnelles ainsi que diverses initiatives d'investisseurs en matière de reporting climatique comprennent non seulement un seul critère, mais plusieurs indicateurs, constamment adaptés aux dernières évolutions afin de fournir une image actuelle et globale du profil climatique d'un investissement. Souvent, ces indicateurs combinent des données ponctuelles avec des données orientées vers l'avenir pour évaluer la situation actuelle tout en prenant en compte la trajectoire des entreprises d'investissement vers une économie à faible émission de carbone.

¹ Swiss Sustainable Finance, Swiss Sustainable Investment Market Study 2023

Indicateurs PA Étude ESG



Intensité carbone Scope 1&2



Intensité carbone Scope 3



Intensité carbone Obligations d'État



Exposition aux combustibles fossiles



Potentiel de réchauffement



Figure 1 : Indicateurs d'évaluation du profil climatique du portefeuille institutionnel

Situation actuelle

| 4 | 4 | 2 |
|---|---|---|
| _ | | _ |







| Indicateurs | Unité de mesure | Déclaration |
|---|---------------------------------|---|
| Intensité carbone Scope 1&2 | tCO2e/CHFM de chiffre d'affaire | Émissions scope 1 et 2 par million de chiffre d'affaires |
| Intensité carbone Scope 3 | tCO2e/CHFM de chiffre d'affaire | Émissions scope 3 par million de chiffre d'affaires |
| Intensité carbone Obligations d'État | tCO2e/CHFM de PIB nominal | Émissions de scope 1 et 2 par million de PIB nominal |
| Exposition aux combustibles fossiles | % de chiffre d'affaire | Pourcentage d'entreprises dont les revenus proviennent de combustibles fossiles |

Situation future



| Indicateurs | Unité de mesure | Déclaration |
|----------------------------|--------------------------------------|---|
| Potentiel de réchauffement | Augmentation de température en °C | Cohérence avec un objectif clima- tique précis |

L'intensité carbone est utilisée comme indicateur central pour analyser la situation actuelle du portefeuille. Une distinction est faite entre les émissions Scope 1&2 et de Scope 3. Les émissions de scope 1&2 peuvent être influencées directement par les sociétés du portefeuille, tandis que les émissions de scope 3 surviennent dans la chaîne d'approvisionnement et sont incluses en tant que variable indépendante. Comme troisième indicateur, l'intensité carbone des obligations d'État est analysée au

Combinaison d'indicateurs ponctuels et prévisionnels

sein de l'allocation obligataire. L'exposition aux combustibles fossiles constitue un quatrième critère pour analyser la situation actuelle et montre dans quelle mesure les sociétés du portefeuille réalisent un chiffre d'affaires avec des combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole ou le gaz. Ces mesures quantitatives présentent un aperçu instantané. Ils ne tiennent compte ni des tendances ni des trajectoires de réduction envisagées par les sociétés en portefeuille. Toutefois, cela revêt une importance fondamentale, car les entreprises actuellement fortement émettrices ou actives dans des secteurs économiques à forte intensité d'émissions ont souvent des objectifs climatiques ambitieux et des stratégies sophistiquées pour passer aux énergies renouvelables. Pour tenir compte de cette réalité, nous intégrons un indicateur prédictif, le potentiel de réchauffement. Ces cinq mesures permettent de tirer des conclusions fondées sur le profil climatique et d'établir des comparaisons entre les portefeuilles, les catégories de placement ainsi qu'au fil du temps.

Les notations ESG et notamment environnementales ne sont pas prises en compte. En effet, ils ne font actuellement pas partie des recommandations du reporting et sont difficiles à comparer méthodologiquement. En termes de catégories de placement, l'accent est mis sur les groupes de placement côtés, les actions, les obligations d'entreprises et d'État ainsi que les obligations convertibles. Ce sont les critères pour lesquelles une base de données solide est disponible. Les investissements alternatifs, les produits dérivés, l'immobilier et les matières premières ne sont actuellement pas analysés.



03 Profil climatique des actions et obligations

Interprétation des résultats du bilan climatique 2024

En 2023, le centre de compétences ESG de Picard Angst a analysé pour la première fois les données réelles des portefeuilles d'investisseurs institutionnels en fonction de leur profil climatique. Les résultats ont été résumés pour chaque participant sous la forme d'une analyse succincte basée sur les données (voir figure 2).

Parallèlement, un score global compris entre 1 et 10 a été calculé sur la base des données agrégées et une comparaison par groupes de pairs a été établie. L'enquête Bilan climatique 2024 a permis d'élargir encore

considérablement cette base de données, ce qui permet de réaliser des analyses largement étayées sur les indicateurs climatiques dans le portefeuille institutionnel.

Afin d'obtenir une compréhension plus détaillée, nous analysons tout d'abord le profil climatique des actions et des obligations à l'aide des indicateurs climatiques définis. Cela constitue la base pour classer les résultats du contrôle climatique 2024 dans un deuxième temps.

Figure 2 : Analyse du bilan climatique

**PICARD ANCST

Kimachock - Mustler

Advance y por 31 (91,202)

***PICARD ANCST

Kimachock - Mustler

Advance y por 31 (91,202)

***PICARD ANCST

***PICA

Évaluation du profil climatique

Afin d'obtenir un point de comparaison pour le classement des résultats du contrôle climatique et d'évaluer l'impact climatique des catégories de placement, nous analysons les catégories de placement suivantes à l'aide des indicateurs définis :

- Actions suisses
- Actions globales
- Actions pays émergents
- Obligations Suisse
- Obligations globales

En raison de la disponibilité des données, nous nous concentrons sur ces catégories de placement, qui représentent ensemble environ deux tiers du portefeuille de placement institutionnel moyen.

Les émissions de gaz à effet de serre, un facteur déterminant important

La combustion d'énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole et le gaz naturel libère dans l'atmosphère le carbone qu'elles contiennent sous forme de dioxyde de carbone (CO2). Ces émissions de gaz à effet de serre sont le principal moteur du réchauffement climatique provoqué par l'humanité. On distingue trois types d'émissions:

- Les émissions scope 1 sont émises par des sources détenues ou contrôlées directement par l'entreprise d'investissement.
- Les émissions de scope 2 proviennent de l'utilisation de l'énergie achetée pour l'activité opérationnelle
- Les émissions de scope 3, en revanche, ne sont pas directement contrôlées par l'entreprise en portefeuille, mais proviennent de la chaîne d'approvisionnement.

Au total, les émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre ont augmenté de manière significative au cours des 50 dernières années et ont atteint environ 37 milliards de tonnes en 2021².

Pour lutter contre le changement climatique, l'accord de Paris sur le climat a été adopté par près de 200 pays lors de la conférence sur le climat COP21 en 2015. Celui-ci oblige les Etats à réduire progressivement leurs émissions dans le but de limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici la fin du siècle. L'objectif est de parvenir à une augmentation maximale de la température de 1,5 °C. Les pays en développement sont les plus touchés. Pour y parvenir, le monde doit, selon le consensus scientifique, atteindre la neutralité climatique d'ici 2050³.

Augmentation des émissions totales, mais différences notables par région et par secteur

Les émissions de gaz à effet de serre varient fortement selon la région géographique, le secteur d'activité et le modèle d'entreprise. En termes d'émissions absolues, la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie et le Japon dominent au niveau régional et sont responsables ensemble de 59% des émissions mondiales⁴.

En ce qui concerne les secteurs, le fournisseur de données MSCI estime que l'énergie, les matières premières et l'approvisionnement présentent une intensité carbone élevée et donc un risque carbone plus important, tandis que d'autres domaines comme la communication ou la finance se situent en bas de l'échelle. Toutefois, dans le cas de la finance, les données sur les émissions ne tiennent pas compte des activités de crédit et d'investissement.

Il convient de noter que les émissions directement contrôlées par l'entreprise (scope 1&2) représentent une faible part de l'intensité carbone dans presque tous les secteurs (voir figure 3). Dans l'ensemble, la majorité des émissions sont générées dans la chaîne de création de valeur des entreprises du portefeuille.

² myclimate Suisse

³ United Nations Framework Convention

⁴ ourworldindata.org

Qu'est-ce qu'une tonne de CO₂ ?

Les émissions sont mesurées en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (t CO2e). Une tonne de CO2e correspond à:



3300 kilomètres avec une voiture à essence

Trajet aérien de Zurich à Bangkok





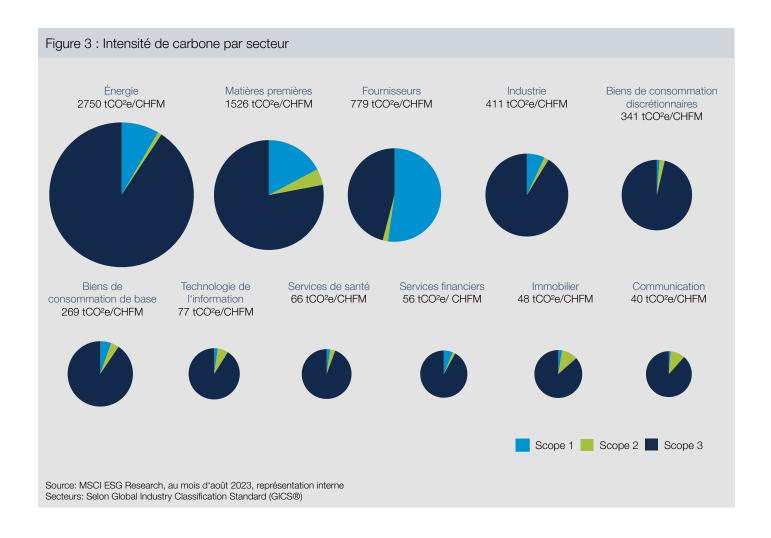
8800 tasses de café

Appareils électroménagers pendant 350 jours





80 kg Production de viande bovine



Du point de vue de l'investisseur, les émissions absolues ne sont pas très significatives en soi, car elles peuvent varier fortement en fonction de l'univers d'investissement et du secteur et de la pondération des titres qu'il contient. Pour rendre les émissions de différentes entre-

La normalisation des émissions permet la comparabilité entre les entreprises

prises, indices ou portefeuilles comparables, elles sont donc mises en relation avec un autre chiffre d'entreprise comme le chiffre d'affaires (intensité carbone) ou le capital investi (empreinte carbone).

Cette normalisation permet de comparer des entreprises de tailles différentes au sein d'une même industrie ou d'identifier des secteurs et des titres nuisibles au climat.





Évaluation de la situation actuelle

Intensité de carbone

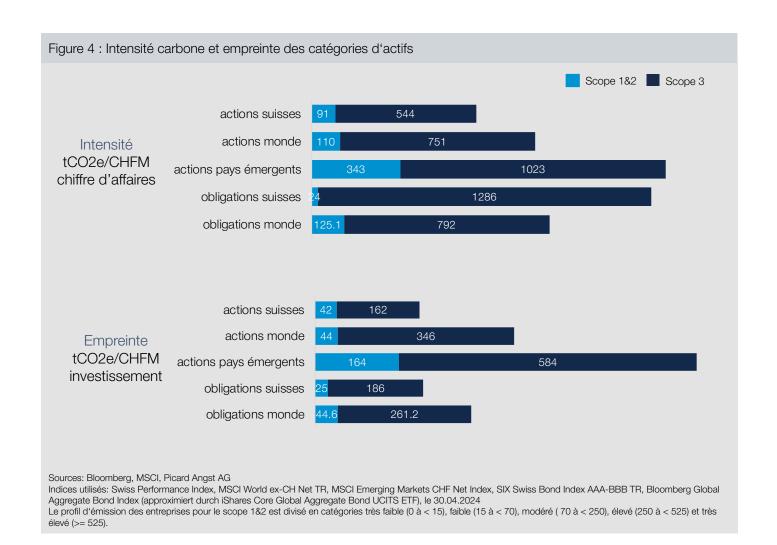
Émission par million de CHF de chiffre d'affaires de l'entreprise (tCO2e/CHFM chiffre d'affaires)

L'intensité carbone exprime les émissions des entreprises par unité de ventes et s'exprime en tCO2e/CHFM de chiffre d'affaires. Une entreprise avec une faible intensité de carbone est plus efficace sur le plan climatique, car elle génère le même chiffre d'affaires avec moins d'émissions. En revanche, une intensité carbone élevée signale qu'une quantité proportionnellement importante de CO2 a été émise pour générer le chiffre d'affaires. Cela peut indiquer un désavantage concurrentiel ou un risque réglementaire dans la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Empreinte

Émission par million de CHF de capital investi (tCO2e/CHFM investissement)

L'empreinte carbone (Carbon Footprint) mesure les émissions des entreprises, normalisées en fonction du montant investi, et s'exprime en tCO2e par million de capital investi. Elle mesure ainsi les émissions dont un investisseur est responsable par million investi. Plus l'empreinte carbone est faible, moins l'investisseur finance réellement d'émissions par unité de capital investi.



La figure 4 montre l'intensité en CO2 et l'empreinte pour les placements en actions et en obligations. Pour les actions, une distinction est faite entre la Suisse, le monde développé et les pays émergents, tandis que les obligations sont réparties entre la Suisse et le monde.

Actions suisses avec l'intensité carbone la plus faible

La comparaison montre que les actions suisses présentent globalement l'intensité carbone la plus faible et l'empreinte la plus basse, alors que ces indicateurs sont les plus élevés pour les actions des pays émergents. Il apparaît en outre que les émissions de scope 3 sont plusieurs fois plus élevées que les émissions de scope 1&2 dans tous les indices. Selon la catégorie de placement, les émissions générées dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises sont responsables de près de 75% à plus de 98% de l'intensité en CO2.

Pondération sectorielle avantageuse des indices suisses en termes d'émissions

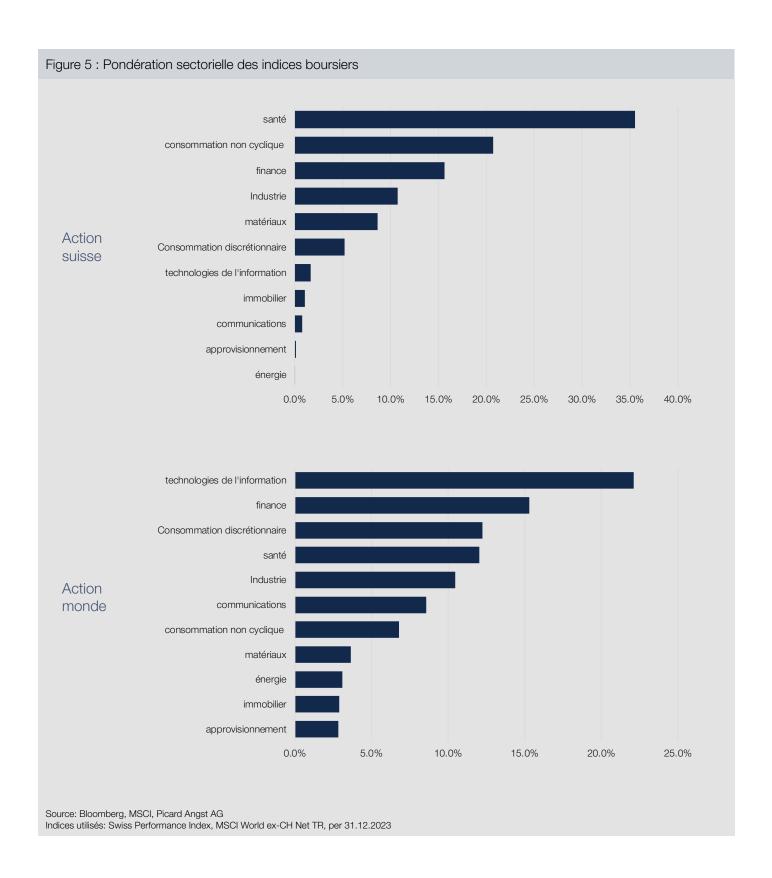
Un examen plus approfondi des émissions de portée 1&2 montre que les obligations en CHF sont la catégorie de placement la plus efficace en termes de CO2. Cela se mesure aussi bien en termes d'émissions par unité de chiffre d'affaires que par unité de capital investi. Avec une intensité carbone de 24 tCO2e/CHFM de chiffre d'affaires, les obligations CHF présentent un risque carbone faible, alors que pour les autres indices, ce risque se situe au milieu des cinq niveaux du fournisseur de données MSCI et est considéré comme "modéré".

Il se montre également que les chiffres clés des scopes 1 et 2 concernant l'intensité carbone et l'empreinte CO2 des investissements en actions suisses sont inférieurs à ceux des investissements en actions étrangères. Cela s'applique aux actions, mais est encore plus évident lorsqu'il s'agit d'obligations. L'intensité carbone des obligations en CHF est inférieure de 81% à celle des obligations mondiales, tandis qu'elle est inférieure de 17% sur le marché d'actions suisse à celui du marché d'actions mondial. Une raison importante réside dans les émissions fortement divergentes des différents secteurs économiques. La figure 5 montre leur pondération dans les indices de référence sous-jacents des actions.

Le marché suisse des actions est dominé par un petit nombre d'entreprises à forte capitalisation et par quelques secteurs. Cette concentration a un effet positif sur le profil d'émission. En effet, des secteurs économiques de premier plan comme la santé, les biens de consommation de base et la finance représentent près de 70% de la capitalisation boursière, mais sont relativement efficaces en termes d'émissions de CO2. Dans l'ensemble, le profil d'émission du marché suisse des actions est dominé par le secteur des matériaux de base, qui ne représente certes que 8,6% de la capitalisation boursière, mais qui est responsable de près de 79,7% de l'intensité totale en CO2 (scope 1 & 2). Les émissions sont également très concentrées au niveau des titres. Les deux entreprises les plus émettrices contribuent à environ trois quarts de l'intensité carbone, tandis que les plus de 200 titres restants du Swiss Performance Index se partagent la part restante.

Les efforts de décarbonisation de ces entreprises conduisent donc rapidement à une amélioration du profil climatique de l'indice. En effet, les émissions du marché suisse des actions ont diminué de manière significative, à quoi Nestlé et Holcim ont contribué de manière disproportionnée grâce à des mesures ciblées et efficaces. Les deux entreprises ont l'intention de devenir neutres en CO2 d'ici 2050 et ont adhéré à la Science Based Targets Initiative (SBTI) afin de définir des mesures fondées pour réduire les émissions.

En ce qui concerne les obligations, l'intensité en CO2 des placements sur le marché suisse est également nettement inférieure à celle du marché mondial. Cela est également dû en grande partie à la pondération sectorielle avantageuse du point de vue climatique. Avec plus de 70%, le secteur financier occupe une position nettement plus dominante que dans l'indice global. Parallèlement, les secteurs intensifs comme l'énergie, les matières premières et les services publics sont souspondérés.





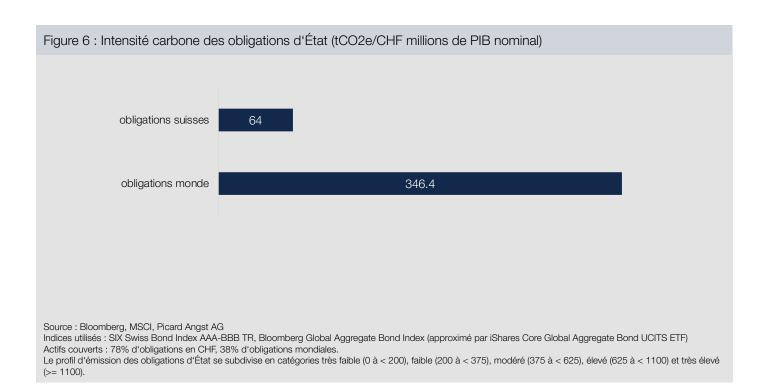
Intensité carbone des obligations d'État

L'intensité en gaz à effet de serre des obligations d'État est exprimée en tonnes de CO2e par million de CHF de production économique nationale (produit intérieur brut nominal). Une économie à faible intensité de carbone génère ses produits et services avec moins d'émissions. L'efficacité carbone peut donc être améliorée en réduisant les émissions absolues, par exemple en réduisant les biens et services à forte intensité de carbone, ou en augmentant la performance économique pour les mêmes émissions.

Avec des émissions de 64 tCO2e par million de PIB nominal, les biens et services produits en Suisse sont nettement plus efficaces sur le plan climatique que ceux produits par d'autres économies. L'intensité carbone des obligations CHF est très faible, tandis que celle des obligations monde est plus élevée avec 346 tCO2 par million de PIB, mais est considérée comme faible (deuxième quintile).

Très faible intensité carbone de l'indice suisse

La figure 6 montre l'intensité carbone des obligations d'État dans les indices de référence obligataires.





Exposition aux combustibles fossiles

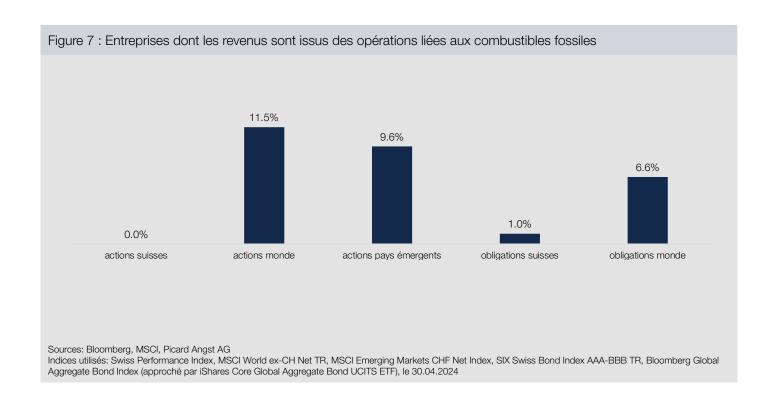
Selon le consensus scientifique, l'élimination progressive du charbon et des autres combustibles fossiles et l'investissement dans les énergies renouvelables sont cruciaux pour la transition vers zéro émission nette. L'exposition aux combustibles fossiles exprime la proportion de sociétés en portefeuille dont les revenus proviennent d'activités liées à l'exploration ou à la production de combustibles fossiles. L'accent est mis sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploration à la transformation, du stockage et du transport à la distribution. Le seuil de 0% de recettes provenant de ces activités commerciales s'applique⁵.

Comme le montre la figure 7, l'exposition des entreprises aux énergies fossiles varie significativement selon l'indice de référence.

Presque pas de combustibles fossiles dans les indices suisses

Rares sont les entreprises cotées à la bourse suisse qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires grâce à des activités dans le secteur des énergies fossiles.

Cette part est également très faible pour les obligations CHF (1%). La situation est différente pour les investissements hors des frontières nationales. La proportion dans les actions des pays développés est de 11.5% et dans les pays émergents elle est de 9.6%. Dans le cas des obligations mondiales l'exposition aux combustibles fossiles est de 6,6 %. Cela signifie que les indices suisses ont également un profil plus favorable lorsqu'il s'agit de l'exposition aux combustibles fossiles. L'une des raisons est que le secteur énergétique, où les combustibles fossiles sont principalement utilisés, n'est pas très important dans l'économie suisse par rapport à d'autres pays et que la Suisse importe environ les trois quarts de son énergie.



⁵ Swiss Climate Scores Update, Decembre 2023



Évaluation de la situation future

Potentiel de réchauffement

Des décisions d'investissement bien fondées nécessitent, en plus des indicateurs basés sur des dates spécifiques, des indicateurs orientés vers l'avenir. Lors de l'augmentation de la température, les plans de production et de transformation des entreprises sont comparés à une évolution nécessaire pour atteindre un certain scénario climatique. L'augmentation de la température permet de savoir dans quelle mesure un investissement répond à un objectif climatique donné. Cette approche repose sur l'hypothèse que l'ensemble de l'économie émettra la même quantité de gaz à effet de serre que l'entreprise analysée jusqu'à une date donnée. On détermine la quantité de gaz à effet de serre que le monde dans son ensemble peut émettre et la quantité qu'une entreprise individuelle peut émettre pour atteindre l'objectif climatique déterminé. Les émissions prévues (scope 1-3) sont calculées sur la base des émissions actuelles publiés par les entreprises et des objectifs de réduction. Elles sont ensuite comparées au budget CO2 et l'écart permet de calculer l'augmentation implicite de la température.

Cohérence avec un scénario climatique défini

De nombreux investisseurs institutionnels se basent sur l'objectif climatique de Paris qui vise à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C, avec un objectif de limiter la hausse de la température à 1.5 °C.⁶ Pour atteindre la neutralité climatique, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que la hausse de la température doit être limitée à 1.5 °C. Pour les calculs dans cette étude, un scénario climatique de 1,5 °C d'ici 2050 est utilisé.

Indices et secteurs seulement partiellement conformes à l'objectif climatique de Paris

La figure 8 montre le potentiel de réchauffement des indices étudiés. Les entreprises du marché des actions suisse affichent, dans le scénario climatique utilisé, une augmentation de température implicite moyenne de 2 °C, soit la valeur la plus basse. Cette augmentation est inférieure à celle du marché mondial des actions, qui est de 2.4 °C, et nettement inférieure à celle des actions des pays émergents, qui est de 2.9 °C.

Pour cet indicateur climatique également, la composition sectorielle de l'univers de placement joue un rôle essentiel.

Figure 8 : Hausse de température implicite



Actions suisses

Actions monde

Actions pays émergents

Obligations monde

Obligations suisses

2.0 °C

2.4 °C

2.9°C

2.1 °C

2.1 °C

Source : Bloomberg, MSCI, Picard Angst AG Scénario climatique : 1.5 °C jusqu'en 2050

Indices utilisés: Swiss Performance Index, MSCI World ex-CH Net TR, MSCI Emerging Markets CHF Net Index, SIX Swiss Bond Index AAA-BBB TR, Bloomberg Global Aggregate Bond Index (approximé par iShares Core Global Aggregate Bond UCITS ETF), le 30.04.20

⁶ Office fédéral de l'environnement OFEV : L'accord de Paris

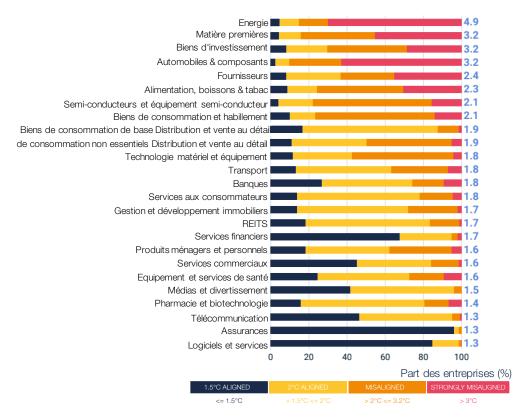
En effet, comme le montre la figure 9, le réchauffement varie fortement selon le secteur économique. Ainsi, le secteur de l'énergie présente la hausse de température la plus élevée (4.9 °C), suivi par les matériaux de base. Sur les 25 groupes industriels au total, 5 correspondent à l'objectif de 1.5 °C et 17 au scénario de 2 °C. Comme le montrent les nuances de couleur à l'intérieur des barres, l'augmentation de la température des entreprises peut toutefois diverger très fortement au sein d'un même secteur. Ainsi, même dans les secteurs où la hausse des températures est globalement élevée, certaines entreprises ne dépassent pas 2 °C de réchauffement. Dans le secteur de l'énergie ou des matériaux de base, cela représente par exemple plus de 10% des titres.

La surpondération du marché domestique suisse, présente dans de nombreux portefeuilles institutionnels, a globalement un effet positif sur les indicateurs climatiques. Cela s'explique principalement par la pondération sectorielle avantageuse d'un point de vue du profil climatique. Cela se confirme pour des critères comme l'intensité de CO2 et l'exposition aux combustibles fossiles, mais aussi pour la mesure prospective de l'augmentation de la température. Pour tous les critères, il existe également des différences marquées entre les entreprises au sein d'un même secteur.

Effet positif d'un biais domestique sur le profil climatique

D'un autre côté, il y a des entreprises qui n'atteignent pas l'objectif climatique de Paris, bien qu'elles soient actives dans des secteurs respectueux du climat.

Figure 9 : Augmentation de la température par secteur économique



Source: MSCI ESG Research, au 31.08.2023. The MSCI Net-Zero Tracker, présentation adaptée



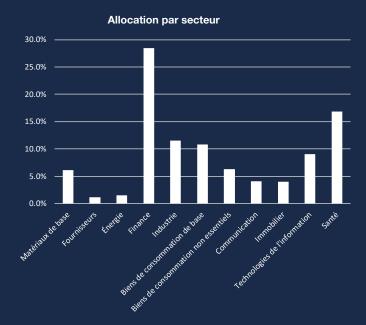
04 Bilan climatique 2024 Profil climatique du group de peer

Informations sur les données

| Période | Entre février et mi-avril 2024, 59 participants ont soumis leurs données de portefeuille (ISIN et pondération). Les données agrégées de ce groupe de peer permettent une analyse générale sur le profil climatique du portefeuille institutionnel. |
|---------------------|---|
| Peergroup | Les institutions participantes sont réparties en 5 compagnies d'assurance, 15 fondations collectives et 39 caisses de pension. |
| Actifs sous gestion | Au total, un volume d'investissement d'environ 130 milliards de francs a été analysé. Sur la base des actifs sous gestion, les participants sont répartis comme suit: CHF 0 - 250 Mio: 21 institutions CHF 250 – 500 Mio.: 11 institutions CHF 500 – 5000 Mio.: 21 institutions CHF 5000 – 10000 Mio.: 4 institutions > CHF 10000 Mio.: 2 institutions La médiane est de CHF 402 millions. |



Source: Picard Angst AG, bilan climatique 2024



Le portefeuille du groupe de référence est analysé cidessous à l'aide des indicateurs climatiques définis. L'intensité carbone Scope 1&2, l'intensité carbone Scope 3, l'intensité carbone des obligations d'État et l'exposition aux énergies fossiles sont à nouveau utilisés pour apporter un éclairage sur la situation actuelle. Par analogie avec le chapitre 3, le potentiel de réchauffement du portefeuille du groupe de référence est analysé en tant qu'indicateur orienté vers l'avenir.

Situation actuelle



Intensité carbone Scope 1&2

89 tCO2e / CHFM de chiffre d'affaire



Intensité carbone Scope 3

764 tCO2e / CHFM de chiffre d'affaire



Intensité carbone Obligations d'État

246 tCO2e / CHFM PIB nominale



Exposition aux combustibles fossiles

3.5%







Évaluation de la situation actuelle

Intensité carbone

Les entreprises du portefeuille du groupe de peers émettent en moyenne 853 tCO2e par million de chiffre d'affaire. Près de 90% de l'intensité carbone se produit dans la chaîne d'approvisionnement. Des émissions de 89 tCO2e par million de ventes (Scope 1&2) relèvent de la sphère d'influence directe des entreprises. Le risque carbone du groupe de référence peut donc être classé comme modéré sur la base de l'échelle du fournisseur de données MSCI. Dans le même temps, le portefeuille est plus efficace sur le plan climatique que les indices de référence analysés. Par unité de vente, les sociétés du groupe de référence émettent 2% de moins que les actions suisses, 19% de moins que les actions mondiales et 74% de moins que les actions des marchés émergents.

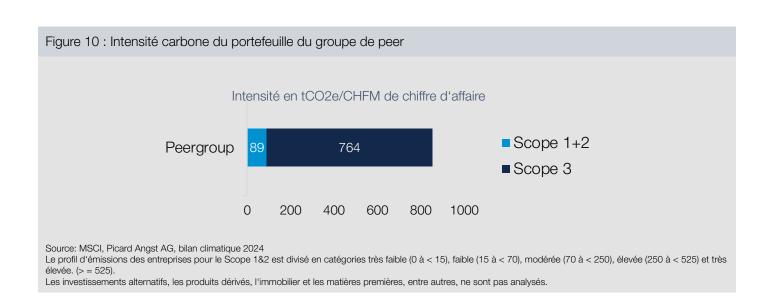
Risque carbone modéré dans le portefeuille du groupe de référence

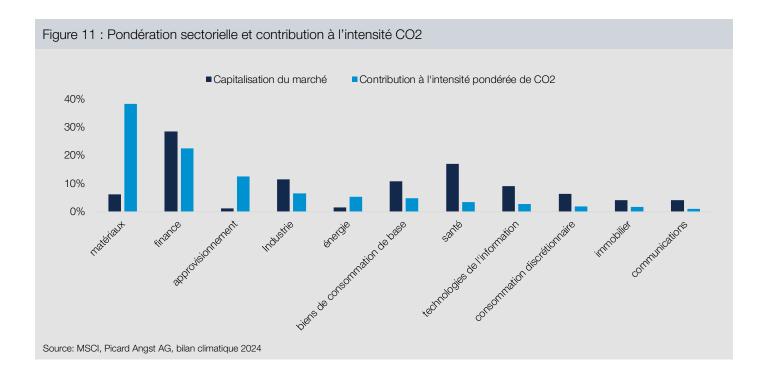
Seule l'intensité carbone des obligations CHF, à 24 tCO2e/CHFM de chiffre d'affaire, est nettement inférieure à celle du groupe de référence. Les obligations mondiales, en revanche, émettent près de 30% de plus par unité de vente.

L'intensité carbone relativement faible est fortement liée à la pondération des catégories d'investissement dans le portefeuille du groupe de peers.

Comme le montre l'analyse des indices de référence des actions et des obligations, la pondération des secteurs économiques est un facteur central. Au sein du portefeuille du groupe de peers, le secteur des matériaux de base présente la plus forte intensité de CO2. Le secteur des services publics suit de loin, tandis que la santé se classe au bas de l'échelle et constitue donc le secteur économique le plus efficace sur le plan climatique.

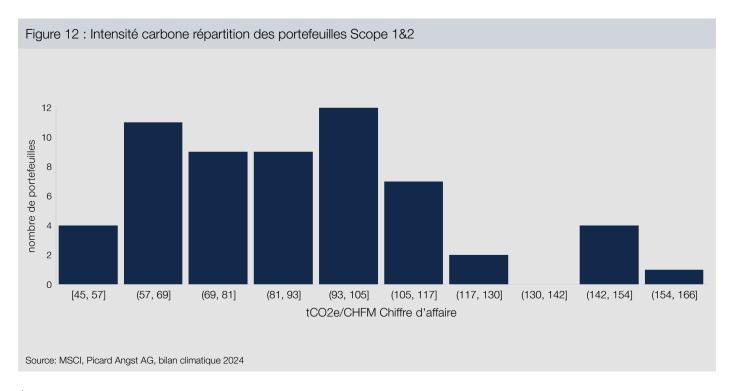
La figure 11 montre la pondération des secteurs dans le portefeuille du groupe de référence et la contribution respective à l'intensité CO2. Globalement, celle-ci est très fortement concentrée dans le secteur des matériaux de base, qui en représente 38.3%, mais ne représente que 6.1% de la capitalisation boursière. D'autres secteurs à fortes émissions, tels que l'énergie et les services publics, sont légèrement pondérés dans le portefeuille, à hauteur de 1.5% et 1.2% respectivement. La finance est le secteur le plus important avec 28.5%. Ce secteur économique est à l'origine de 22.5% de l'intensité des émissions.





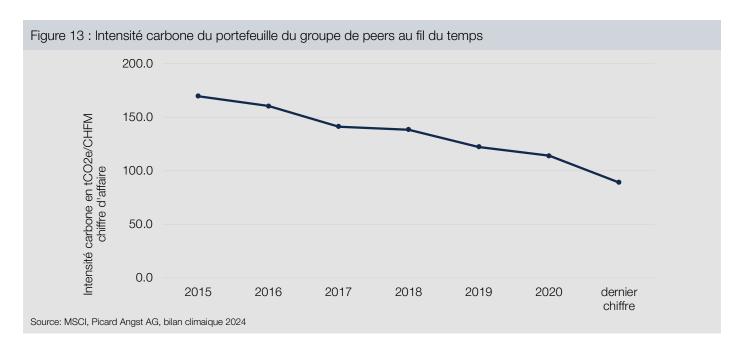
D'autres secteurs ayant une proportion élevée dans le portefeuille, comme la santé ou la consommation de base, contribuent pour moins de 10% à l'intensité du portefeuille. Dans l'ensemble, le portefeuille du groupe de référence présente une pondération sectorielle avantageuse en termes d'intensité carbone.

Les entreprises du portefeuille du groupe de peers émettent en moyenne 89t équivalents CO2 par million de chiffre d'affaire (Scope 1&2). La figure 12 montre la répartition des différents portefeuilles en termes d'intensité de CO2. Ceux-ci émettent entre 45t et 166t CO2e par million de chiffre d'affaire, la moitié de tous les portefeuilles se situant entre 70t et 104t CO2e. Le risque carbone des trois quarts de tous les portefeuilles est modéré, tandis que celui des 25% restants peut être qualifié de faible. Il n'existe aucun portefeuille dans le groupe de peers présentant un risque carbone très faible, ni aucun portefeuille présentant un risque carbone élevé ou très élevé.





26



La figure 13 montre l'évolution de l'intensité carbone au cours des dernières années. Ceci est basé sur l'allocation actuelle dans le portefeuille du groupe de peers. En 2015, elle aurait été associée à des émissions de 169,7 tCO2e par million de ventes. Depuis lors, cette valeur a presque diminué de moitié pour atteindre les 89 tCO2e actuelles. L'intensité montre donc une nette tendance à la baisse au cours des dernières années.

Nette tendance à la baisse de l'intensité CO2

Cela est surtout dû à la décarbonation des sociétés en portefeuille. Par exemple, Nestlé et Roche, qui figurent parmi les cinq positions les plus importantes du portefeuille du groupe de peers avec 0.85% et 0.64%.

élevée (>= 1100).

Étude PA ESG 2024

Intensité carbone des obligations d'État

L'intensité carbone des obligations d'État du portefeuille du groupe de peers est de 246 tCO2e/CHF par million de PIB nominal. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de l'année précédente, mais se situe dans la fourchette basse (deuxième quintile), entre 200 et 375 tCO2e/CHFM PIB nominal. L'intensité est donc comparable à celle des obligations mondiales, qui est également faible. Celles des obligations en CHF est en revanche classé comme très faible.



Kyoto : dioxyde de carbone, oxyde d'azote, Fluorocarbures, perfluorocarbone et hexafluorure de soufre. La taille utilisée pour la normalisation (PIB nominal) est cohérente

Le profil d'émission des obligations d'État est divisé en les catégories très faible (0 à < 200), faible (200 à < 375), modérée (375 à < 625), élevée (625 à < 1100) et très

avec celle de données d'intensité liées à l'entreprise (intensité Scope 1&2 normalisée en termes de tonnes par million de ventes en CHF)

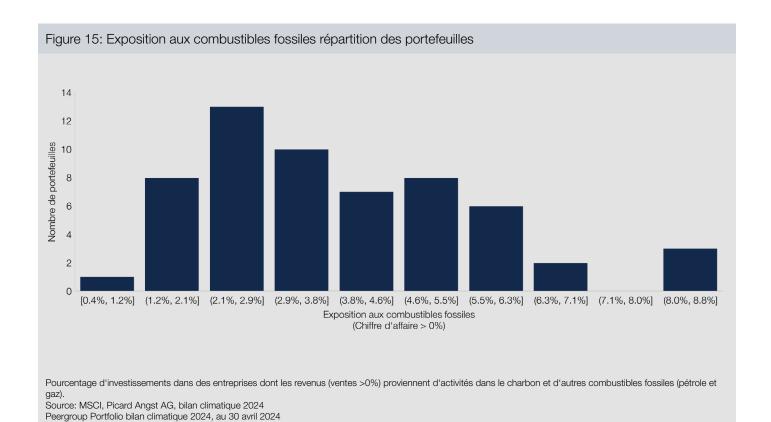


Exposition aux combustibles fossiles

L'exposition aux combustibles fossiles montre la proportion de sociétés d'investissement dont les revenus (chiffre d'affaire > 0 %) proviennent d'activités commerciales liées aux combustibles fossiles. Dans le portefeuille du peer group, cette part est de 3.5%. Elle est constante par rapport à l'année précédente⁷.

L'exposition du portefeuille du groupe de peers est nettement inférieure à celle des indices de référence pour les actions mondiales, les actions des marchés émergents et les obligations mondiales, mais plus élevée que celle des indices suisses. Les portefeuilles du groupe de peers comportant une proportion plus élevée d'actions étrangères sont donc susceptibles d'avoir une exposition plus élevée aux combustibles fossiles.

De grandes différences dans la proportion de sociétés en portefeuille dont les revenus proviennent des combustibles fossiles La figure 15 montre la répartition au sein du groupe de peers. Dans le portefeuille présentant la proportion la plus faible, seuls 0.4 % des entreprises sont impliquées dans des activités liées aux énergies fossiles. Le portefeuille ayant la part la plus élevée a cependant une exposition de 8.8%. Dans la moitié des portefeuilles, l'exposition est comprise entre 2.6% et 5.2% et le plus souvent la proportion est comprise entre 2.1% et 2,9%.



Les investissements alternatifs, les produits dérivés, l'immobilier et les matières premières, entre autres, ne sont pas analysés

⁷ La part des énergies fossiles déclarée dans le bilan climatique 2023 était de 0.4 %. Nous avons procédé à des ajustements méthodologiques et réduit le seuil de vente > 5% à ventes > 0%. Avec un recalcul du peer group 2023 avec ce paramètre, l'exposition aux énergies fossiles est de 3.5%.





Évaluation de la situation future

En moyenne, les investissements du groupe de peers soutiennent un réchauffement climatique de 2.2 °C d'ici 2050. La température est quasiment inchangée par rapport à l'année précédente ⁸. Elle est supérieur au réchauffement des actions et obligations suisses, mais inférieur à celui des actions mondiales et des actions des marchés émergents.

Une raison importante est également la composition sectorielle. Avec les secteurs de la finance et de la santé, qui représentent ensemble environ 45 % du portefeuille du groupe de référence, deux secteurs dominants affichent un réchauffement inférieur à 2 °C. En revanche, les matériaux de base, l'énergie et les services publics n'ont que peu d'importance.

Tout comme l'augmentation de la température des indices de référence analysés, celle du portefeuille du groupe de peers se situe dans le niveau « misaligned » (réchauffement > 2 °C - 3.2 °C) sur l'échelle du fournisseur de données MSCI.

Cela ne s'applique toutefois pas à tous les portefeuilles du groupe de référence. Les portefeuilles diffèrent en termes d'augmentation de température (voir Figure 17). L'écart se situe entre un minimum de 1.8 °C et une augmentation maximale implicite de la température de 2.8 °C. Au total, 10% des dossiers soumis présentent une augmentation de température maximale de 2 °C et sont donc en ligne avec l'objectif climatique de Paris. La moitié de tous les portefeuilles soutiennent un réchauffement de 2.2 à 2.3 °C.

Figure 16 : Potentiel de réchauffement du portefeuille de groupes de peers

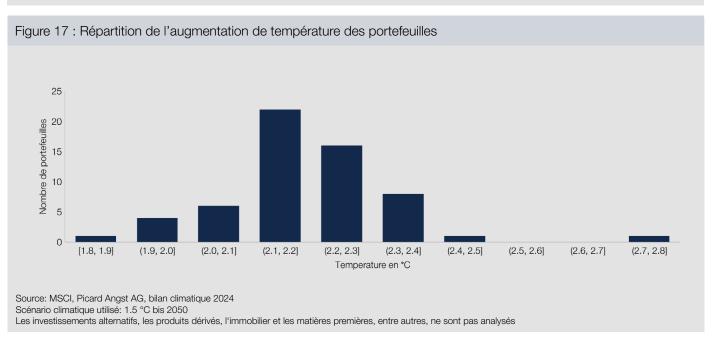


2.2 °C

Source: MSCI, Picard Angst AG, bilan climatique 2024

Scénario climatique : 1.5 °C d'ici 2050

Les placements alternatifs, les produits dérivés, l'immobilier et les matières premières, entre autres, ne sont pas évalués.



⁸ Le réchauffement constaté dans le cadre du bilan climatique 2023 était de 2.1 °C. En raison des meilleures pratiques en matière de transparence des indicateurs climatiques et des Swiss Climate Scores, nous avons procédé à un ajustement méthodologique et ajusté le scénario climatique de 2 °C d'ici 2100 à 1.5 °C d'ici 2050. Avec un recalcul du peer group 2023 avec ce paramètre, le réchauffement est de 2.2 °C.

Valeurs du portefeuille du groupe de peers pour les critères individuels

La figure 18 résume la performance du portefeuille du groupe de référence par rapport aux critères analysés. Celle-ci est relativement constant par rapport au groupe de peer du bilan climatique 2023. Cependant, pour tous les indicateurs climatiques analysés, il existe un large écart entre les différents portefeuilles.

Haute cohérence par rapport au groupe de référence 2023

A partir de ces cinq indicateurs, le profil climatique des 59 portefeuilles du peer group est calculé et exprimé sous forme d'un score.

Il s'agit d'un score normalisé entre 1 et 10, qui prend en compte les facteurs émissions de gaz à effet de serre (Scope 1&2), émissions de gaz à effet de serre (Scope 3), émissions de gaz à effet de serre des obligations d'État, énergies fossiles et augmentation de la température (voir Figure 18). Dans l'intérêt d'une approche pratique et compréhensible, nous supposons que ces critères sont pondérés également. Cela signifie qu'ils ont tous la même importance relative dans le profil climatique du portefeuille.

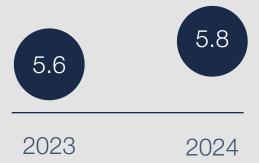
Comme le montre la figure 19, le score médian de tous les portefeuilles du groupe de peers 2024 est de 5,8. Cela signifie qu'il a légèrement augmenté par rapport au bilan climatique de 2023.

Figure 18 : Résumé du score médian des indicateurs du groupe de peers

| Intensité Scope 1&2 | 89 tCO2e / CHFM de chiffre d'affaire |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Intensité Scope 3 | 764 tCO2e / CHFM de chiffre d'affaire |
| Intensité obligations d'État | 246 tCO2e / CHFM PIB nominale |
| Hausse de température | 2.2 °C |
| Exposition aux combustibles fossiles | 3.5% |

Source: MSCI, Picard Angst AG, bilan climatique 2024

Figure 19 : Score médian du groupe de peers



Source: Picard Angst AG, bilan climatique 2023 et 2024

Le score médian communiqué dans le cadre du bilan climatique 2023 était de 6.6. En raison des best practice en matière de transparence des indicateurs climatiques et des Swiss Climate Scores, nous avons procédé aux ajustements méthodologiques énumérés ci-dessous. Afin de garantir la comparabilité, le score a été recalculé sur la base du portefeuille du groupe de référence du bilan climatique 2023 avec les paramètres actuels. Après cet ajustement, il est de 5.6. Ajustements par rapport à 2023 : Exposition aux énergies fossiles : Le seuil de ventes a été ajusté de ventes > 5 % à ventes > 0 %.

Augmentation de la température : le scénario climatique appliqué a été ajusté de 2°C d'ici 2100 à 1.5°C d'ici 2050.

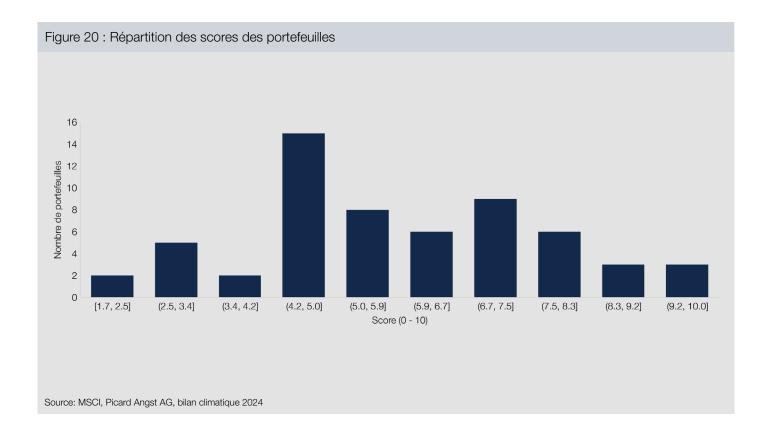
04 Bilan climatique 2024 - Profil climatique du group de peer

Un examen du profil climatique des différents portefeuilles montre qu'il n'est pas uniforme. Les scores diffèrent considérablement entre 1 et 10.

Le score le plus bas est de 1.7 tandis que le plus élevé est de 10. Entre les deux, il y a au moins deux porte-feuilles dans chaque décile.

Les plus courants sont les scores compris entre 4.2 et 5.0, qui représentent environ un quart des portefeuilles. La moitié a un score compris entre 4.7 et 7.1.

Cela signifie que la majorité des portefeuilles ont des scores situés au millieu, tandis que les résultats très élevés et très faibles sont moins fréquents.







05 Facteurs influencant le profil climatique

Différenciation au sein du groupe de peers

L'objectif de cette étude est de montrer aux participants au bilan climatique 2024 où se situe leur portefeuille en termes d'indicateurs communs et à quoi ressemble le profil climatique par rapport au groupe de peers.

Les indicateurs climatiques révèlent une image hétérogène. L'écart entre le portefeuille ayant le score le plus bas et celui ayant le score le plus élevé peut être relativement important pour les différents indicateurs. Afin d'adopter une vision plus différenciée, dans le dernier chapitre, nous n'analysons plus le portefeuille du groupe de peer dans son ensemble, mais distinguons plutôt le type d'institution, la forme juridique et le montant des actifs sous gestion. Il s'agit de montrer à quel point le profil climatique diffère selon ces dimensions.

Profil climatique par type d'institution

Le groupe de peer du bilan climatique 2024 peut être divisé en trois types d'investisseurs institutionnels :

- caisses de pension d'entreprise gérés par un employeur
- Fondations collectives auxquelles sont affiliés plusieurs employeurs
- Assurances

Si l'on différencie les portefeuilles de ces trois groupes, certaines différences apparaissent. La figure 21 résume les résultats selon les indicateurs définis. À l'exception de l'augmentation de la température, les résultats diffèrent sensiblement pour tous les critères.

| Figure 21 : Critères climatiques par type d'investisseur | | | | |
|--|-----------|--------------------|------------------------|----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | Peergroup | caisses de pension | fondations collectives | assurances |
| Intensité (Scope 1&2) | 89 | 85 | 96 | 77 |
| Intensité (Scope 3) | 764 | 768 | 684 | 943 |
| intensité des obligations d'État | 246 | 217 | 335 | 216 |
| Exposition aux combustibles fossiles | 3.5% | 4.2% | 2.7% | 3.5% |
| Potentiel de réchauffement | 2.22 | 2.22 | 2.21 | 2.25 |
| | | meilleure | valeur | plus mauvaise valeur |
| | | par indica | | par indicateur |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Source: MSCI, Picard Angst AG, bilan climatique 2024 | | | | |





Intensité carbone

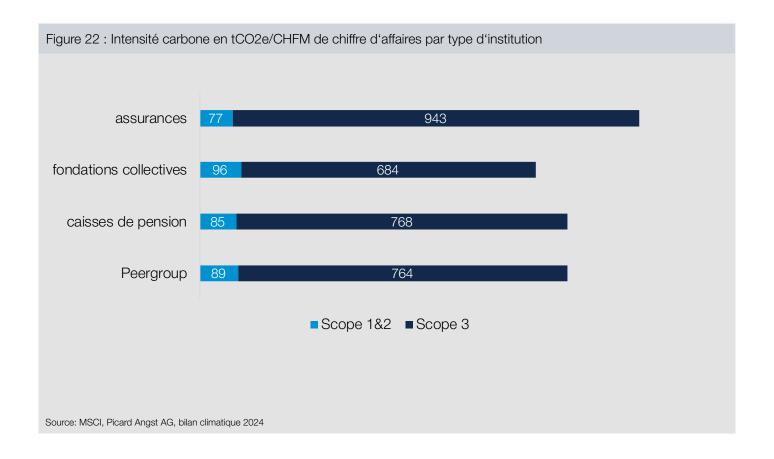
Les portefeuilles des assurances présentent l'intensité carbone la plus faible. Par million de chiffre d'affaires, ils émettent 8t CO2e de moins que les caisses de pension, 12t CO2e de moins que le portefeuille du groupe de référence et 19t CO2e de moins que les fondations collectives. Ces derniers ont l'intensité la plus élevée, mais le risque carbone de tous les types d'institutions peut être qualifié de modéré.

Fondations collectives avec le portefeuille le plus efficace en CO2

Les émissions dans la chaîne d'approvisionnement (Scope 3) sont les plus élevées pour les portefeuilles des compagnies d'assurance et sont nettement supérieures à celles des caisses de pension et des fondations collectives.

Comme le montre la figure 22, les portefeuilles des fondations collectives sont globalement les plus efficaces sur le plan climatique avec des émissions totales de 780 tCO2e/CHFM de chiffre d'affaires.

En revanche, en ce qui concerne l'intensité carbone des obligations d'État, les portefeuilles des fondations collectives ont la valeur la plus élevée. Cependant, entre 200 et 375 tCO2e par million de produit intérieur brut nominal, les émissions d'obligations d'État de toutes les institutions peuvent être considérées comme faibles.





Exposition aux combustibles fossiles

Dans les portefeuilles de toutes les institutions, une certaine proportion est investie dans des entreprises qui génèrent des revenus d'activités commerciales (ventes > 0%) avec des sources d'énergie fossiles. Avec 2.7%, les portefeuilles des fondations collectives sont de loin les moins exposés. La part des compagnies d'assurance est de 3.5% et celle des fonds de pension de 4.2%.

Fondations collectives avec une part nettement inférieure

Potentiel de réchauffement

La répartition du peer group montre que le réchauffement des portefeuilles des compagnies d'assurance, des caisses de pension et des fondations collectives est comparable. Les portefeuilles de toutes les institutions ont une augmentation de température de 2.2 °C et ne diffèrent que au niveau de la décimale.

Élévation de température comparable

Score total

En résumé, on constate que, selon l'indicateur, les assurances ou les fondations collectives sont en tête. Les portefeuilles d'assurance marquent des points avec l'intensité la plus faible Scope 1&2 et l'intensité des emprunts d'Etat. Les fondations collectives obtiennent toutefois la meilleure valeur pour trois des cinq critères. Elles ont l'intensité carbone la plus faible du scope 3,

Portefeuilles des fondations collectives présentant le meilleur profil climatique

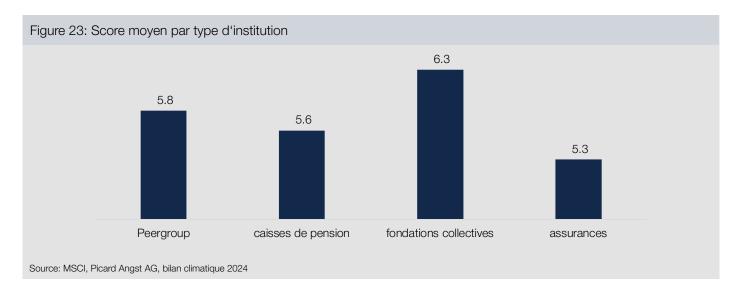
l'exposition la plus faible aux combustibles fossiles et l'augmentation de température la plus faible, même si c'est de très peu.

En conséquence, les fondations collectives présentent le meilleur profil climatique avec un score total de 6.3 (voir figure 23). Le profil climatique des portefeuilles d'assurance est évalué à 5.3, tandis que celui des caisses de pension se situe au milieu avec un score de 5.6.

En ce qui concerne les indicateurs climatiques utilisés, il convient de noter qu'ils sont corrélés entre eux. Ainsi, les deux indicateurs liés à la date de référence, à savoir l'efficacité carbone et l'exposition aux combustibles fossiles, présentent un rapport nettement positif avec une corrélation de 0,43. En conséquence, un portefeuille avec de faibles émissions par unité de chiffre d'affaires (scope 1&2) a de fortes chances d'être investi dans une faible proportion d'entreprises exposées aux combustibles fossiles.

Relation positive entre les indicateurs climatiques

Mais le potentiel de réchauffement, en tant que critère orienté vers l'avenir, est également lié aux autres indicateurs. Ainsi, il existe une corrélation légèrement positive aussi bien avec l'intensité en carbone qu'avec l'exposition aux combustibles fossiles. C'est pour ce dernier critère que la corrélation est la plus marquée. Plus la proportion d'entreprises du portefeuille ayant des activités liées au charbon, au pétrole, au gaz ou à d'autres combustibles fossiles est importante, plus le potentiel de réchauffement est élevé. Parallèlement, les portefeuilles présentant des émissions élevées par unité de chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille ont tendance à connaître une hausse plus importante des températures.



Cas particulier des fondations collectives

Le score positif pour les fondations collectives peut s'expliquer par différentes particularités de ce type d'institutions de prévoyance. Avec la consolidation dans le deuxième pilier, de plus en plus d'employeurs se sont affiliés à une fondation collective ou commune ces dernières années. En conséquence, celles-ci gèrent une fortune en constante augmentation et assurent désormais plus des trois quarts de tous les assurés actifs. On peut supposer que cette évolution leur donne les ressources financières et humaines ainsi qu'une incitation à prendre en compte les considérations de durabilité dans leurs décisions de placement. Un autre aspect important est le fait que les fondations

La concurrence et la structure des assurés plaident pour la prise en compte des critères climatiques

collectives sont en concurrence entre elles pour obtenir de nouvelles affiliations. Un accent particulier sur la durabilité ou un profil climatique supérieur constituent des critères de différenciation importants. Il en résulte une incitation à présenter des valeurs attrayantes pour des indicateurs climatiques établies tels que l'intensité en carbone, l'augmentation de la température ou l'exposition aux combustibles fossiles. Par ailleurs, la structure des assurés des fondations collectives se distingue de celle des caisses de pension. Elles disposent dans l'ensemble d'une part plus importante d'assurés actifs et d'une structure d'âge plus jeune. Par conséquent, non seulement les affiliations potentielles, mais aussi les destinataires actuels devraient être plus affinitaires pour les thèmes de la durabilité et du climat et poser des exigences correspondantes.

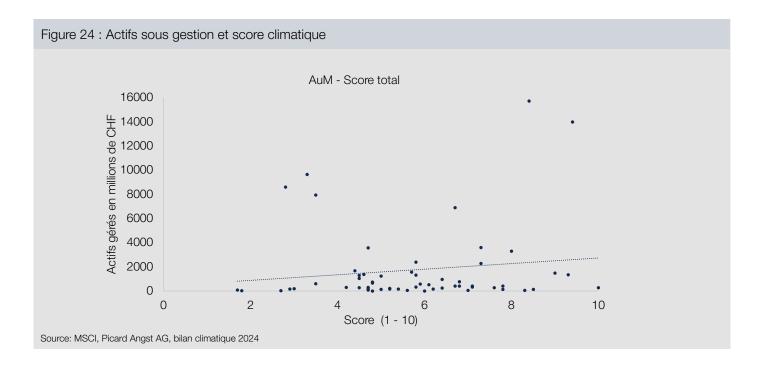
Profil climatique par forme juridique

Les institutions de droit public au sein du groupe de peers présentent un score plus élevé (7) que les institutions de droit privé (5.6). Cela peut s'expliquer en partie par des actifs sous gestion nettement plus élevés en moyenne. D'autre part, les institutions de droit public se sentent de plus en plus obligées de jouer un rôle de précurseur dans le domaine des placements durables et respectueux du climat et de suivre rapidement les recommandations de la Confédération et des associations. Pour ces deux raisons, les considérations climatiques pourraient être davantage prises en compte dans les activités de placement par rapport à d'autres institutions.

Rôle précurseur des institutions de droit public

Profil climatique en fonction du montant des actifs gérés

Les institutions disposant d'une fortune gérée élevée sont censées être mieux placées pour intégrer la durabilité et de publier des chiffres clés. Comme le montre la figure 24, il existe effectivement un lien légèrement positif entre le montant des actifs sous gestion et le score obtenu. Les grands portefeuilles ont donc tendance à avoir un profil climatique légèrement meilleur. Toutefois, la corrélation n'est que légèrement positive et il y a de nettes valeurs extrêmes. Par conséquent, la taille n'est pas en soi un facteur déterminant pour le score climatique (R2 = 0.02).



Même si l'on analyse le lien entre la taille et la performance en fonction des différents indicateurs, l'image n'est pas uniforme. Il existe certes un lien légèrement négatif entre la fortune gérée et l'intensité en carbone scope 1&2 ainsi que le réchauffement climatique. Les portefeuilles de grande taille ont tendance à présenter une intensité en CO2 plus faible et un potentiel de réchauffement plus faible, bien que les corrélations ne soient que légèrement négatives dans les deux cas et qu'il y ait aussi relativement beaucoup de valeurs extrêmes dans cette corrélation.

La pondération sectorielle dans un portefeuille a éga-

Une proportion élevée de ces deux catégories de place-

ment a un effet positif correspondant.

lement une influence décisive sur son profil climatique. Une forte proportion de secteurs à fortes émissions, tels que l'énergie, les matériaux de base et les services publics, sont désavantagés en termes d'indicateurs clés liés aux dates, tandis que la communication, la finance et la santé ou les technologies de l'information ont une influence positive sur les indicateurs climatiques.

Profil climatique: influence de l'allocation d'actifs

L'allocation stratégique des investissements détermine non seulement une grande partie du rendement des investissements à long terme, mais détermine également dans une large mesure le profil climatique du portefeuille. Comme le montre le chapitre 4, la pondération des catégories d'investissement et des secteurs est cruciale. Dans les catégories d'investissement actions suisses, actions mondiales, actions des marchés émergents, obligations en CHF et obligations mondiales, les actions suisses ont la plus faible intensité et empreinte CO2, la plus faible exposition aux combustibles fossiles et la plus faible augmentation de température implicite. Les obligations en CHF reçoivent également une bonne note pour leur respect du climat.



06 Perspectives

Le changement climatique est devenu le thème central de l'investissement durable. A cet égard, les réglementations complexes de l'UE contrastent avec l'approche plus libéral basée sur des recommandations en Suisse. «L'étude PA ESG 2024 - Investisseurs institutionnels sous la loupe » offre un aperçu du profil climatique dans les portefeuilles des caisses de pension, des fondations collectives et des assurances à l'aide de cinq indicateurs climatiques. Il en ressort une image hétérogène. Les différences entre les différents portefeuilles au sein du groupe de peers résultent des décisions des institutions respectives, qui pondèrent individuellement leurs priorités, leurs ressources et leurs exigences. En fin de compte, la prise en compte des aspects climatiques dans les décisions de placement et le degré de détail des rapports relèvent d'une décision stratégique de l'organe suprême.

L'obtention d'un rendement approprié reste la tâche principale des placements institutionnels. Il faut toutefois s'attendre à ce que la prise en compte d'indicateurs climatiques continue à augmenter et que leur publication passe de la meilleure pratique à la norme. En effet, l'évolution dynamique dans l'espace de l'UE, le développement continu des recommandations des autorités

en Suisse, ainsi que les exigences de différentes parties augmentent la pression sur les institutions de prévoyance et les assurances pour qu'elles se conforment aux directives. Au cours de cette année, nous verrons dans quelle mesure et à quel rythme les cadres volontaires des Swiss Climate Scores et le reporting ESG de l'ASIP seront mis en œuvre. La disponibilité de données et de mesures solides reste un défi, mais elle devrait s'améliorer à mesure que le reporting climatique s'établira.

Nous recommandons aux investisseurs institutionnels de se pencher sur le profil climatique de leurs investissements dès le début, progressivement et sur la base de données. Les indicateurs climatiques constituent à nos yeux une source d'information supplémentaire pour les décisions d'investissement. Ils ne servent pas seulement de base de décision, mais aussi d'instrument de pilotage et de communication. Leur prise en compte permet d'aborder de manière fondée et efficace la question de la compatibilité climatique du portefeuille de placements.



07 Glossaire

| ESG Score | Le score ESG représente soit la note ESG finale ajustée par secteur, soit la note ESG ajustée par État de l'émetteur. Les scores ESG expriment la capacité d'un émetteur à gérer ses principaux risques ESG par rapport à d'autres émetteurs du même secteur (groupe de pairs). Les notations souveraines reflètent la performance globale d'une région économique dans le domaine de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG). |
|---------------------------------------|---|
| Intensité de CO2 | L'intensité des émissions de CO2 selon les scopes 1 et 2 représente les dernières émissions de gaz à effet de serre publiées pour les scopes 1 et 2 d'un émetteur normalisées par rapport à son chiffre d'affaires annuel exprimé en CHF. Cela permet de comparer des entreprises de différentes tailles. Le classement des risques effectué sur cette base suit une échelle allant de très bas (0 à 15), bas (15 à 70), modéré (70 à 250), élevé (250 à 525) à très élevé (> 525). |
| Bilan carbone | L'empreinte carbone mesure les émissions de CO2 de toutes les sources de financement (valeur de l'entreprise plus cash,EVIC), normalisées par rapport au montant investi (CHF millions) Elle exprime ainsi les émissions dont un investisseur est responsable pour chaque dollar investi dans le capital-actions de l'entreprise. L'entreprise est responsable de chaque million de CHF investi. |
| Augmentation de température implicite | L'augmentation implicite de la température représente, en degrés Celsius, le profil de température d'un portefeuille par rapport à l'objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1.5° Celsius d'ici 2050. La méthodologie de calcul repose sur une approche budgétaire agrégée qui compare la somme des émissions de CO2 prévues aux budgets d'émission des différentes composantes du portefeuille, et détermine ainsi l'excédent ou le déficit budgétaire du portefeuille. L'excédent ou le déficit est ensuite converti en une mesure de l'augmentation de température qui en résulte, sur la base du modèle TCRE (Transient Climate Response to Cumulative Carbon Emissions). |
| Accord de Paris sur le climat | L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur le changement climatique. Il a été adopté par 196 parties lors de la COP21 à Paris en décembre 2015 et est entré en vigueur en novembre 2016. Son objectif est de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius, de préférence à 1.5 degré Celsius, par rapport aux niveaux préindustriels. |

Mention légale

Ce document est uniquement destiné à des fins d'information. Toutes les informations et données contenues dans ce document proviennent de sources considérées comme fiables par Picard Angst AG au moment de la rédaction du présent document. Tous les calculs ont été effectués avec le plus grand soin. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée, ni explicitement ni implicitement, quant à leur exactitude, leur précision, leur exhaustivité et leur adéquation. Picard Angst AG décline toute responsabilité à cet égard.

This disclosure was developed using information from MSCI ESG Research LLC or its affiliates or information providers. Although Picard Angst AG information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the «ESG Parties») obtain information (the «Information») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The Information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of any financial instruments or products or indices. Further, none of the Information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.



Éditeur

Picard Angst AG ESG Competence Center Bahnhofstrasse 13 – 15 8808 Pfäffikon

Responsabilité du contenu

Agnes Rivas

Daniel Gerber

Sivapriya Kumar

Contact

info@picardangst.com +41 55 290 50 00 www.picardangst.ch